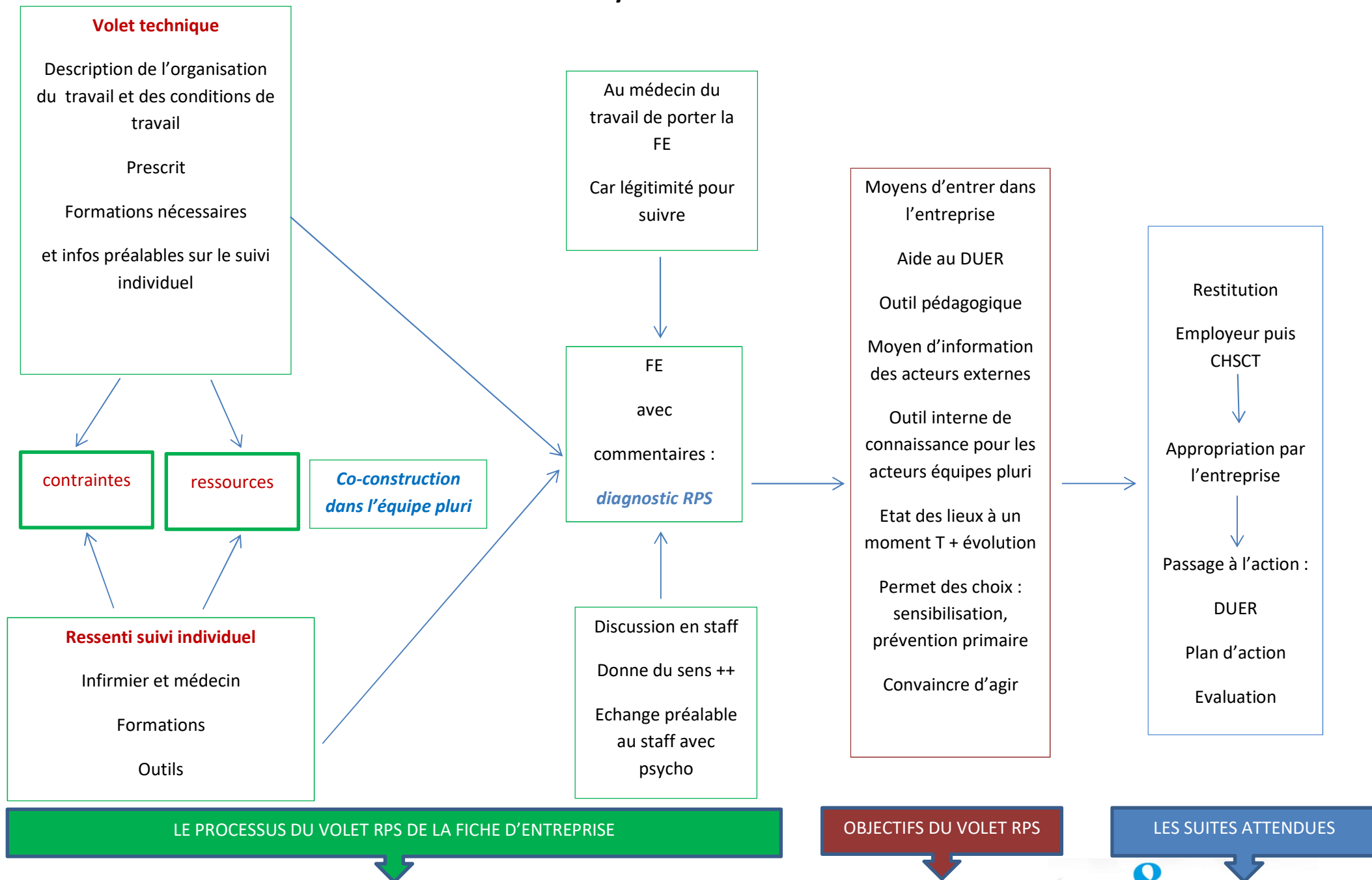


Points de repère RPS dans la Fiche d'entreprise

Ce document est la synthèse des réflexions menées par le groupe régional RIP-RPS. Son objectif est d'apporter au sein des services de santé au travail des pistes de réflexion afin que chaque service, après échanges entre les professionnels des équipes de santé au travail, s'approprie ces données et fasse des choix dans le process utilisé.

- Co-construction entre les constats du travail et le ressenti des salariés
- 3 niveaux de développements proposés :
 - Développement court permettant un début de pré-diagnostic : 3 questions indicateurs d'alerte :
 - Clarté des rôles : organigramme formalisé ou non, fiches de postes existent?
 - Communication/formation : entretiens annuels? Réunions périodiques?, fréquence, avec qui?
 - Restructuration? Réorganisation récente ou à venir? Santé économique de l'entreprise?
 - Plus important car déjà des éléments repérés de PB : En utilisant et développant les indicateurs repérés
 - Une version plus longue type Gollac complète.
- Formation préalable des intervenants IPRP, infirmiers
- FE de base et annexe RPS ou questions RPS noyées dans les autres thématiques?
- Volet RPS en fonction de la taille de l'entreprise CHSCT ou pas. Pour les petites entreprises, intérêt à voir les salariés en collectif. Analyse portée par les salariés eux-mêmes
- Echanges dans l'équipe pluridisciplinaire avant la FE et après pour synthèse de l'ensemble des connaissances.

Synthèse FE RPS



Document conçu par les membres du réseau des intervenants en prévention des RPS institué par l'action n° 8 du Plan Régional Santé au Travail 2016-2020